

N°-261. Assurance  
Véhicule comm.

de faire est autorisé à signer la police SATIDA - garanties formule PARE-CHOC.

de  
N°-Ad. local et de services  
2<sup>ème</sup> Bureau  
M. J. P. Roux  
Rég. de N. N. de  
M. J. P. Roux le 14 oct. 1973  
M. J. P. Roux

en ce qui concerne le véhicule communal "UNIMOG".

R.C. accidents et incendie - protection juridique. incendie. vol.  
bris de glace. dommages matériels subis par le véhicule en cas de collision avec tiers identifié.  
Recht de pass (colicent) - option A - Pas de franchise sur les sinistres.  
Prime annuelle 895 F 69 TTC.